
Programme de Formation

MAGH2 Intégration et mandatement de la Paye

Organisation

Durée : 3 heures et 30 minutes

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Gestionnaire paie et/ou RH et/ou Services Financiers



Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable d'intégrer, en toute autonomie, des éléments de paie dans MAGH2 et les mandater



Description

- Vérifier les tables de paramétrage
 - Tables de paramètres
 - Fiche fournisseur, Code hiérarchie paye
- Réaliser l'Intégration, le contrôle de la paie et la correction des anomalies
 - Intégration du fichier de paye - Fonction PYI7
 - Contrôle et regroupement - Fonction PYCT
 - Correction anomalies mouvements paye - Fonction PYC2 (facultatif)
 - Simulation liquidations paye - Fonction MNSP
 - Correction mouvements de paye - Fonction PYCM
 - Editions et tableaux Excel
- Procéder à la Validation de la paie
 - Validation mouvements de paye - Fonction PYVL
- Procéder au Mandatement des liquidations de paie
 - Simulation et Mandatement
 - Tableau Excel des mandats de paye (EXPY)
 - Annulation, rejet des mandats de paie



Prérequis

Avoir une expérience et/ou des connaissances dans le domaine paie
Avoir suivi la formation Ergonomie et nomenclatures de base



Modalités pédagogiques

Formation - Action basée sur une pédagogie de mise en situation et/ou de travaux d'exercices.





Moyens et supports pédagogiques

A la charge du MiPih

- Support pédagogique fourni
- Mise en situation réelle sur l'environnement de production
- Mise en situation sur l'environnement de formation
- Travaux pratiques basés sur un cahier d'exercices

A la charge de l'établissement

- Avoir un fichier de paye issu de PH7 ou autre logiciel RH disponible
- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant
- Vidéoprojecteur
- Paperboard



Compétences visées

- Vérifier les tables de paramétrage
- Réaliser l'Intégration, le contrôle de la paie et la correction des anomalies
- Procéder à la Validation de la paie
- Procéder au Mandatement des liquidations de paie



Modalités d'évaluation et de suivi

Evaluation sur cas pratiques ou exercices ou Quiz.

Une attestation de fin de formation sera remise au stagiaire.



Informations sur l'accessibilité

Pour toute personne en situation de handicap, contactez Madame VALANT au 05 34 61 50 00, pour étudier la solution adaptée à votre besoin.